

## **L'Université d'Évry devient membre-associée de l'Université Paris-Saclay au 1<sup>er</sup> janvier 2020**

*Le décret annonçant la création de l'Université Paris-Saclay au 1<sup>er</sup> janvier 2020, vient d'être publié en date du 6 novembre 2019. Université de plein exercice de rayonnement international et ancrée sur son territoire, le nouvel établissement se substituera à l'Université Paris-Sud et à la communauté d'universités et établissements « Université Paris-Saclay ». L'Université d'Évry, anciennement membre de la ComUE, deviendra membre-associée par convention de l'Université Paris-Saclay et participera à sa gouvernance.*

Patrick CURMI, Président de l'Université d'Évry, mesure l'ampleur du chemin parcouru en quelques années :

« Avec la publication du décret de création de l'Université Paris-Saclay, une marche vient d'être franchie. Elle concrétise l'engagement pris il y a des années par l'ensemble de la communauté universitaire d'Évry-Courcouronnes pour ce projet engagé et engageant qui nous stimule, qui nous renforce et accroît notre rayonnement.

Il nous stimule car la recherche est notre essence, notre raison d'être... L'Université Paris-Saclay, par sa richesse et sa diversité, sera un de ces lieux fertiles qui comptent dans le paysage mondial. Y être, est source d'une réelle émotion. Y contribuer, est un honneur partagé.

Ce projet nous renforce par la mise en cohérence et la professionnalisation de nos pratiques, parce que l'on fera mieux en apportant et en partageant les meilleures d'entre elles.

Notre rayonnement s'en trouve accru par la force de la marque qui reflète la contribution des milliers de femmes et d'hommes qui composent l'Université Paris-Saclay et à laquelle nous contribuons.

L'Université Paris-Saclay, c'est enfin ce sentiment de fierté d'œuvrer au service de la recherche et de la jeunesse, ces deux piliers éminents du développement et de la cohésion de la France de demain. »

[Voir le décret de création de l'Université Paris-Saclay](#)

À propos de l'Université d'Évry

**L'Université d'Évry, avec ses près de 12 000 étudiants, entre dans la dynamique de l'Université Paris-Saclay qui regroupe 15% de la recherche en France.** L'Université d'Évry se distingue en particulier par une recherche de pointe en sciences exactes comme la Génomique et post-génomique, les mathématiques appliquées, l'informatique, les Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC) ainsi que les Sciences et Technologies pour l'espace, la robotique ou les véhicules autonomes, aériens et terrestres. Ces travaux et recherches s'effectuent

également dans le cadre de partenariats étroits avec le Biocluster Genopole, et se concrétisent par une participation au "**Cluster Paris-Drones**" et au "**Campus des Métiers et Qualifications - Aéronautique et Spatial**" en qualité d'établissement référent. Enfin, les **Sciences Humaines et Sociales** (économie, droit, sociologie, histoire, musicologie), au plus près des enjeux sociétaux, interrogent les équilibres économiques, comparent le droit public et privé, et questionnent la place de l'homme au travail, l'homme face aux médias visuels, l'art et la musique.

**Contact presse :**

Jean-Marie Jourand  
Directeur de la communication, Université d'Évry  
[communication@univ-evry.fr](mailto:communication@univ-evry.fr)  
01 69 47 80 71 – 06 27 83 13 11

**Suivez nos actualités :**

[www.univ-evry.fr](http://www.univ-evry.fr)  
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Instagram](#) / [LinkedIn](#)